

Élections au Conseil de Discipline National de juin 2011

LE DROIT DES SALARIÉS CONTRE LA LOI DES PATRONS

LA SANTÉ AU TRAVAIL, UN INCESSANT COMBAT

ON PEUT MOURIR À CAUSE DE SON TRAVAIL

Depuis notre création, nous avons sans relâche développé notre action syndicale vers le quotidien de travail de nos collègues. Il nous faudra encore batailler ferme pour arriver à une réelle prise de conscience dans le Groupe BPCE de la dégradation de la santé des salariés.

Notre première enquête nationale **Sud** de 2004 avait jeté un pavé dans la mare du silence. Pour la première fois, des femmes et des hommes avaient trouvé un espace de libre expression pour dire leur mal-être. Malgré cela, les dirigeants ont persisté dans leur déni de cette réalité à travers de nouvelles réorganisations d'entreprises et des politiques commerciales toujours plus nocives.

Nous avons réalisé une nouvelle enquête nationale en 2008 avec l'aide de médecins et sociologues du travail reconnus (Philippe Davezies et Danièle Linhart). Plus centrée vers le ressenti du personnel dans des situations de travail concrètes, notre enquête (5 000 réponses) a révélé une situation alarmante :

- ◆ 1 collègue sur 10 en risque suicidaire
- ◆ 1 collègue sur 4 sous antidépresseurs



OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Il aura donc fallu 10 ans pour en arriver enfin à ce constat : la politique commerciale, les pratiques managériales et l'organisation du travail en caisses d'épargne sont pathogènes et la souffrance au travail se généralise.

Il est donc urgent d'agir et c'est bien là que le bât blesse. Les dirigeants refusent de travailler avec les syndicats sur des plans d'actions concrets et efficaces. Réduisant la souffrance au travail à la seule question du stress individuel, ils se contentent de la mise en place de plates-formes téléphoniques de soutien psychologique.

FACE À CETTE ATTITUDE VOLONTAIREMENT MINIMALISTE, *Sud* SEUL :

- ◆ a demandé la révision de l'accord national sur la mesure et la prévention du stress de 2009 pour aboutir à de véritables plans d'action,
- ◆ a décidé de poursuivre en justice la direction de la CE Rhône Alpes, et notamment O. Klein, chantre du *benchmark*, pour n'avoir pas respecté ses obligations de préserver la santé physique et mentale des salariés.

TRAVAIL DE TERRAIN INCESSANT, NÉGOCIATIONS, RECOURS JURIDIQUES...

Sud déploie tous les outils militants dans ce combat pour la santé, la dignité et le respect des salariés. La reconnaissance et le soutien du personnel sont pour nous le carburant le plus efficace pour continuer dans cette voie et faire changer les choses.

Ce travail syndical incessant nécessite de plus en plus de temps. Ce sont nos résultats qui détermineront les moyens qui nous seront alloués. Plus nous aurons de voix, plus nous pourrons continuer notre travail d'écoute, de soutien et d'accompagnement des salariés.

Les médias ont largement relayé notre enquête, dans une période où les événements chez Renault et France-Télécom mettaient en lumière une réalité si longtemps camouflée : on peut mourir à cause de son travail. C'est ce qui est malheureusement arrivé dans les caisses d'épargne Côte d'Azur et Bourgogne Franche-Comté.

